

Aide à l'implantation

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

Présentation du dispositif

Coup de pouce pour des projets de création, reprise ou développement d'activité afin de créer des emplois durables.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont concernées, les entreprises de moins de 250 salariés pour des projets de création, reprise ou développement d'activité sur le territoire de Bernay.

— Critères d'éligibilité

Prévoir de créer des emplois durables (CDI, CDD > 6 mois ou contrats en alternance).

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

C'est une aide financière directe accordée aux entreprises d'un montant de :

- 4 000 € par CDI créé,
- 2 500 € par CDD de plus de 6 mois,
- 2 000 € par contrat en alternance (apprentissage ou professionnalisation).

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Se rapprocher d'Intercom Bernay.

Pour un accompagnement se rapprocher du cabinet ETERYS au : 06 09 43 06 76 ou au 06 13 08 06 47.

Critères complémentaires

- Effectif de moins de 250 salariés.

Organisme

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

- 1025, route de Broglie
27300 BERNAY
Téléphone : 02 32 43 50 06